

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 137 (1957)

Protokoll: Assemblée administrative de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dimanche 22 septembre 1957

- 7.30–12.00 Séance de sections.
12.30 Déjeuner par sections.
14.30–17.00 Séance de sections.
14.30–17.00 Présentation de films, à la Salle des Conférences: «*Scènes vécues en Côte-d'Ivoire*». Films réalisés par H. Traber au cours de la mission scientifique suisse à Adiopodoumé.
15.00–17.00 Symposium de la Société suisse de logique et de philosophie des sciences, à l'Université: «*Probleme der modernen Geographie*».
17.30–18.30 *Deuxième Assemblée générale*, Salle des Conférences
a) Conférence de M. Marcel Florkin, professeur à l'Université de Liège: «*Biochimie et Evolution*».
19.00 *Réception* au Restaurant de la Rotonde par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel.
20.15 b) Conférence générale avec projection de film en couleurs, par le Prof. R. Spärck, Copenhague: «*Leben und Lebensbedingungen in der tiefsten Tiefsee.*»

Lundi 23 septembre 1957

- 8.00–10.15 Séances communes de sections.
a) Aula de l'Université: séance commémorant le 250^e anniversaire de la naissance (29 avril 1707) de Ch. Linné.
«*Die Entwicklung der Botanischen Systematik vor und nach Linné.*»
b) Grand auditoire des Instituts de Biologie: «*Les desoxyribonucléoprotéines du noyau cellulaire.*»
10.30–11.30 *Troisième Assemblée générale*, Salle des Conférences: Conférence de M. Louis Neel, professeur à l'Université de Grenoble: «*Les succès de l'approximation du champ moléculaire: ferri- et anti-ferromagnétisme.*»
11.30 Clôture de la 137^e Session annuelle de la S.H.S.N.

Assemblée administrative de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

Samedi 21 septembre 1957, à l'Université de Neuchâtel

Présidence: M. Jacques de Beaumont, Lausanne, président central

A 11 h, le président déclare ouverte la 137^e Séance et souhaite la bienvenue aux participants.

L'ordre du jour n'ayant rencontré aucune opposition, les points suivants sont successivement abordés.

1. *Communications du président.* A la dernière Séance du Sénat, M. M. Oechslin avait demandé que la S.H.S.N. s'oppose à l'établissement d'une route qui défigurerait la région du Grütli. Le Sénat avait alors

chargé le Comité central de présenter cette requête à l'Assemblée générale. Or, jusqu'à présent, le projet prévoyant le nouveau tracé, n'a pas encore été déposé. Il n'est donc pas possible de s'y opposer. Le Comité central demande à l'Assemblée de lui faire confiance; il suivra l'affaire, et interviendra si cela devient nécessaire. L'Assemblée se déclare d'accord.

Lors de la Session de Bâle, M. A. Werthemann avait proposé que tous les membres des Sociétés affiliées adhèrent obligatoirement à la S.H.S.N., suivant un système et pour une prestation que le Comité central fut chargé d'étudier. L'examen de la question a montré que sa réalisation était fort difficile et que le résultat en serait douteux. Le Comité central n'a donc pas cru devoir soutenir cette proposition. Il faut néanmoins faire tout ce qui est possible pour attirer de nouveaux membres; à cet effet, des formulaires d'adhésion seront remis aux présidents des Sociétés affiliées, afin qu'ils recommandent vivement à leurs membres de faire preuve de solidarité en s'inscrivant à la S.H.S.N.

Le Parc national est toujours au centre de nos préoccupations et le président expose la situation telle qu'elle se présente maintenant.

S'il existait un moyen certain de maintenir le Parc dans son état actuel sans léser les droits légitimes des communes de l'Engadine et de l'Italie, nous nous y rattacherions sans hésitation. Certains pensent que le statu quo pourrait être assuré par le lancement d'une initiative tendant à fixer le statut du Parc dans la Constitution fédérale. Le président expose les raisons qu'il a de douter de l'efficacité de cette manière de faire; même si l'initiative était acceptée par le peuple, les Italiens pourraient toujours se croire en droit de prélever pour leur usage une bonne partie des eaux du Spöl. Le Parc, d'autre part, serait imposé aux communes sur le territoire desquelles il se trouverait et cette solution de force aurait bien des inconvénients.

Une autre possibilité est de rechercher un arrangement acceptable; c'est à quoi s'est attachée la Commission de conciliation, constituée sur la proposition du conseiller fédéral Etter et formée de six membres, représentant les communes de l'Engadine, la Commission fédérale du Parc national, la Ligue suisse pour la protection de la nature et la S.H.S.N. Cette Commission s'est réunie un grand nombre de fois; elle a mis au point une solution de compromis. Si aucune opposition n'est faite aux projets d'utilisation du Spöl selon le programme actuel, les communes intéressées céderaient des territoires qui augmenteraient la surface du Parc et donneraient à celui-ci des frontières plus naturelles. Elles accepteraient de revoir les contrats qui les lient à la Confédération et qui seraient tous établis selon le même modèle. Les entreprises hydro-électriques prendraient de leur côté l'engagement de ne pas établir des chantiers dans le Parc et de laisser dans le Spöl une certaine quantité d'eau. Devant l'impossibilité presque certaine de maintenir le Parc dans son état actuel, le Comité considère que cette solution de compromis est parfaitement acceptable.

Le président remercie M. J.-G. Bær, qui a été notre représentant à la Ligue pendant ces dernières années, et qui vient de démissionner

de ce poste. M. E. Dottrens le remplace. Dans la discussion qui suit, prennent la parole MM. Ferrero, F. Chodat, A. Schlatter, E. Dottrens, E. Hadorn et W. Vischer, qui se rallient à l'opinion du Comité. Puis l'Assemblée, à l'unanimité, approuve pleinement le Comité, et lui fait confiance, ainsi qu'à son représentant à la Ligue, pour mener à bien cette délicate affaire.

2. *Rapport annuel.* Le président central donne lecture du rapport du Comité pour l'année 1956, rapport qui est accepté sans objection.

3. *Modification de l'état nominatif des membres de la Société.* Le secrétaire énumère les 28 membres de notre Société décédés pendant l'année; l'Assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Puis c'est la lecture de la liste des 48 nouveaux membres.

4. *Comptes 1956.* M. Ch. Blanc, trésorier, présente les comptes de l'année écoulée, ainsi que le rapport des vérificateurs. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. *Cotisations 1958.* Le Comité propose de ne pas modifier le montant de la cotisation. Le Dr Kopp demande que la cotisation soit portée à 15 fr., ce qui permettrait de donner gratuitement des tirés à part aux auteurs qui publient dans les «Actes». Le président central déclare que cette question de tirés à part sera examinée par le Comité, indépendamment du montant de la cotisation. M. Kopp se déclare satisfait et l'Assemblée fixe le montant de la cotisation à 10 fr., comme cette année.

6. *Propositions individuelles.* Le président donne la parole à M. Jean Lugeon, afin qu'il renseigne l'Assemblée sur l'action suisse dans l'année géophysique internationale. M. Lugeon annonce que les travaux portant sur le rayonnement cosmique et l'électricité atmosphérique ont débuté. La campagne glaciologique au Groenland en est à une phase d'étude préliminaire. L'expédition au Spitzberg est en place; la base que nous partageons avec les Finlandais et les Suédois est aménagée, et les travaux ont commencé. M. Lugeon rentré du Spitzberg, se déclare enchanté de cette collaboration avec les Nordiques; il espère que cette station nordique ne sera pas abandonnée à la fin de l'année géophysique, mais deviendra un poste d'observations permanent, ce qui rendrait les plus grands services.

Séance levée à 12 h.

Procès-verbal de la 137^e Assemblée générale de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

à Neuchâtel, du 21 au 23 septembre 1957

A l'occasion de l'Assemblée générale de Neuchâtel, le Comité annuel a introduit, pour la première fois, une carte de fête spéciale, à prix réduit, en vue d'encourager la participation des jeunes et, notamment, des étudiants et des assistants. Cependant, le résultat de cette innovation fut plutôt décevant, puisque 18 inscriptions seulement ont été enregistrées.